



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU  
HAUT ALLIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers  
Communautaires en exercice : 29  
Présents : 18  
Votants : 24

Date convocation : 20/02/2024  
Affichage : 20/02/2024

**Séance du 28 février 2024**

*L'an deux mil vingt-quatre et le 28 février à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.*

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Claude SOLIGNAC, Patrick FERRERES, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Patrice CLAVEL, Jean-Marie BOSCUS, Alain GAILLARD, Pierre MALET, Jean-Claude MAYRAND, Guy MAYRAND.

Absents excusés : Mireille GARDES SAINT PAUL, Aline RANC.

Pouvoirs : Julian GAILLARD à Anne-Marie PIJEAU, Sébastien BROUSSARD à Claude SOLIGNAC, Marc OZIOL à Francis CHABALIER, Marie-Josée BEAUD à Liliane PERISSAGUET, Jean-Louis BRUN à Alain GAILLARD, Jean-Louis SOULIER à Jean-Claude MAYRAND.

Secrétaire de séance : Alain GAILLARD

**Objet : MODIFICATION N° 12 DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire a décidé, par délibération du 29 juin 2023, de compléter le nom de la Communauté de Communes du Haut Allier en ajoutant le terme "Margeride" pour faire en sorte que celle-ci soit mieux identifiée en termes de localisation.

Par délibération du 26 septembre 2023, le Conseil Communautaire a également validé la création du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents), nouveau service rattaché à la Maison de l'Enfance de Langogne – Haut Allier.

Pour formaliser ces décisions et également procéder à certaines mises à jour, Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'engager une procédure de modification n° 12 des statuts de la Communauté de Communes.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

**DECIDE** d'engager une procédure de modification n° 12 des statuts de la Communauté de Communes.

**APPROUVE** le projet de modification des statuts portant sur les points suivants :

Article 1 : Forme – Dénomination :

Au lieu de lire :

*En application des dispositions de l'article L.5214-1 à L.5214-29 du code général des collectivités territoriales, il est créé une Communauté de Communes qui prend la dénomination de "Communauté de Communes du Haut Allier"*

Lire :

**En application des dispositions de l'article L.5214-1 à L.5214-29 du code général des collectivités territoriales, il est créé une Communauté de Communes qui prend la dénomination de "Communauté de Communes du Haut Allier Margeride"**



Article 2 : Compétences optionnelles :

Au lieu de lire :

*2-1) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt Communautaire*

*Liste des équipements d'intérêt communautaire*

- *Piscine intercommunale "OREADE"*
- *Cinéma "René RAYNAL"*
- *Bibliothèque du Haut Allier*

*2-2) Action sociale d'intérêt communautaire*

- *Maison de Santé pluriprofessionnelle de Langogne – Haut Allier (et toutes actions dans le domaine de la santé),*
- *Maison de l'Enfance de Langogne – Haut Allier (gestion de la crèche, gestion du Centre de loisirs multisites, animation des temps d'activité dans le cadre d'une mutualisation de moyens avec les Communes gestionnaires d'écoles publiques)*
- *Actions en faveur de l'Enfance et de la jeunesse [Projet Educatif Territorial (PEDT) contrat enfance et jeunesse contrat éducatif local]*
- *Logement social d'intérêt communautaire [opération de plus de 2 logements] et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.*

Lire :

**2-1) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt Communautaire**

**Liste des équipements d'intérêt communautaire**

- **Piscine intercommunale "OREADE"**
- **Cinéma "René RAYNAL"**
- **Médiathèque - Auditorium – Ludothèque du Haut Allier Margeride**

**2-2) Action sociale d'intérêt communautaire**

- **Maison de Santé pluriprofessionnelle de Langogne – Haut Allier [et toutes actions dans le domaine de la santé],**
- **Maison de l'Enfance de Langogne – Haut Allier [gestion de la crèche, gestion du Centre de loisirs sans hébergement périscolaire et extrascolaire, gestion du Lieu d'Accueil Enfants Parents].**
- **Actions en faveur de l'Enfance et de la jeunesse [Convention Territoriale Globale avec la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère, ...]**
- **Logement social d'intérêt communautaire [opération de plus de 2 logements] et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.**

**PREND ACTE** du fait que la modification n° 12 des statuts est subordonnée à l'accord des deux tiers au moins des conseils municipaux des Communes membres représentant plus de la moitié de la population totale de la C.C.H.A. ou de la moitié au moins des conseils municipaux des Communes membres représentant les deux tiers de la population.



**CHARGE** Monsieur le Président de notifier la proposition de modification n° 12 des statuts auprès des Maires des Communes membres pour les inviter à faire délibérer leur Conseil Municipal dans un délai de 3 mois suivant la date de notification.

**DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions.

Au registre, sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Au siège de la Communauté de  
Communes du Haut Allier  
Le Président,



Francis CHABALIER

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).